Sécurité

MAC - APS

Formation professionnelle continue

Objectif :
Maintenir et actualiser ses compétences nécessaires au renouvellement de sa carte professionnelle permettant d'exercer en qualité d'agent de prévention et de sécurité.

Public - prérequis :
• Agent de prévention et de sécurité
• Secteur surveillance humaine ou de gardiennage (article 4 de l'arrêté du 27/02/2017)

Mesure des prérequis :
• Carte professionnelle valide
• Ou une autorisation préalable délivrée par le CNAPS

Méthode pédagogique :
• Formation en présentiel et en groupe s'appuyant sur une pédagogie différenciée
• Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques
• Contrat pédagogique établi avec chaque stagiaire à l'entrée en formation.

Conditions particulières :
• À partir du 1er janvier 2018, toute demande de renouvellement de carte professionnelle devra être accompagnée d'une attestation de suivi de stage de maintien et d'actualisation des compétences. (effectué dans les 24 mois précédant l'échéance de validité de la carte professionnelle)

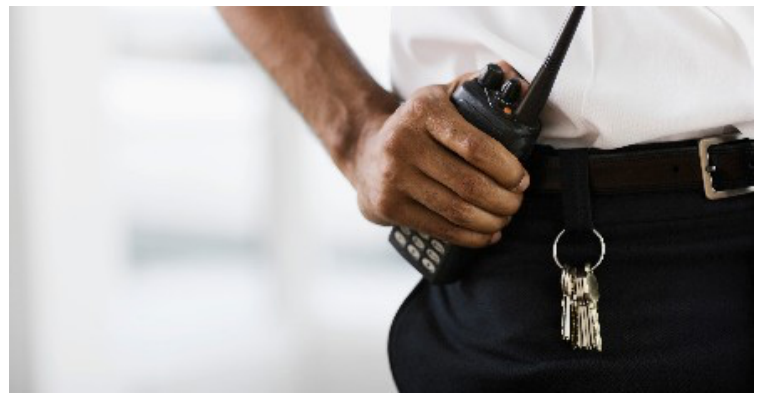

Durée :
• 31 heures ou moins en fonction des modules désignés ci-dessus, déjà suivis dans les 24 mois, sur justificatif et à la demande du candidat
• 24 heures, si le candidat est à jour de formation continue en SST (sous réserve de présentation du certificat de compétences)

Dates prévisionnelles :
• Plusieurs sessions par an - **BESANÇON**

Validation :
• Remise d'une attestation de formation

Programme :
Gestes élémentaires de premiers secours (Optionnel) :
• *Intervenir face à une situation d'accident*

Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité (4h) :
• *Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent privé de sécurité et à la déontologie professionnelle*

Maîtriser les mesures d'inspection filtrage (3h30 dont 2h de pratique) :
• *Cadre législatif des palpations de sécurité et de l'inspection des bagages*
• *Maîtriser les techniques de palpation et d'inspection visuelle*

Gérer les conflits (3h30 dont 2h de pratique) :
• *Maîtriser les origines des conflits et les mesures de prévention des conflits*
• *Traiter une agression*
• *Adopter des techniques verbales et un comportement adapté aux différentes missions*
Compétences opérationnelles spécifiques (13h) :
• *Comprendre et prévenir les risques terroristes*

SITE DE FORMATION :
FRATE Formation Conseil
83 rue de Dole
25000 Besançon

CONTACTS PRESCRIPTIONS
Pilotage du dispositif : M. Bruno JOLY
03-81-82-21-75
contact@frateformation.net

MODALITÉS FINANCIÈRES
Formation pouvant être prise en charge par :
• Le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté et le Fonds Social Européen (dans ce cas aucune participation financière n'est demandée aux stagiaires)
• Un OPCO
• Votre CPF
• Ou sur fonds propres (tarif communiqué sur devis)

COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE
RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

MAJ décembre 2022

Numéro d' agrément CNAPS : FOR-025-2024-09-20-